

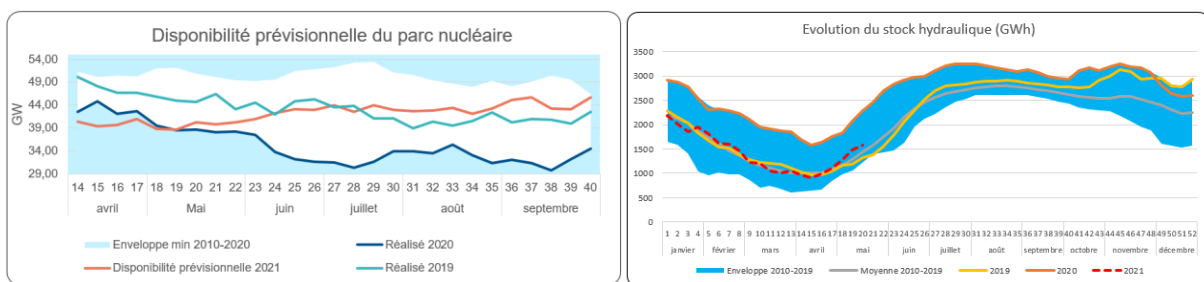
Note de contexte pour l'été 2021

La France ne devrait pas connaître de tension particulière sur l'approvisionnement électrique cet été, même en cas de canicule et de sécheresse.

Production

La disponibilité moyenne du parc de production français sera supérieure de 10 000 MW à celle observée en été 2020 et restera supérieure à 70 000 MW tout l'été¹.

Si le premier confinement de mars 2020 avait réduit de 12 000 MW la disponibilité du parc nucléaire et gaz à l'été 2020, cet été la disponibilité de ces parcs de production devrait être comparable à celle observée à l'été 2019. A date, le stock hydraulique français est inférieur à celui observé l'été dernier, toutefois il reste proche de la moyenne décennale à l'entrée de l'été.



Lors d'un épisode de canicule sévère, la disponibilité de la production (nucléaire, charbon et gaz principalement) serait réduite de 6 000 MW en moyenne. Cette réduction pourrait atteindre jusqu'à 12 500 MW si la sécheresse jugée probable à travers les études publiées par le Ministère de la Transition Ecologique² s'ajoutait à cette canicule.

Consommation

A conditions normales de saison, la pointe hebdomadaire est relativement stable tout l'été à 55 000 MW avec une baisse de 5 000 MW courant août, sous l'effet usuel des vacances. La consommation pourrait descendre jusqu'à 29 000 MW en creux de nuit le week-end du 15 août.

L'impact de la climatisation sur la consommation, significatif au-dessus de 25°C de température nationale, peut atteindre jusqu'à 700 MW/°C dans des conditions caniculaires. La pointe de consommation pourrait dépasser 62 200 GW à une chance sur 10 d'après les scénarios Météo-France. Pour rappel, la consommation estivale avait atteint son maximum historique de 59 100 MW le 25 juillet 2019 à 13h00³.

¹Les indisponibilités du parc de production centralisé sont publiées en continu par les producteurs, conformément à la législation, et peuvent être consultées sur le site de RTE à l'adresse <https://www.services-rte.com/fr/visualisez-les-donnees-publiees-par-rte/indisponibilites-des-moyens-de-production.html>

²[Anticipation des risques de sécheresse | Ministère de la Transition écologique \(ecologie.gouv.fr\)](https://www.ecologie.gouv.fr/anticipation-des-risques-de-secheresse)

³Les consommations nationales et régionales peuvent être suivies en temps réel sur le site de RTE ou via l'application [Eco2mix - Toutes les données de l'électricité en temps réel | RTE \(rte-france.com\)](https://www.rte-france.com/eco2mix)

Bilan

Compte-tenu d'une disponibilité satisfaisante du parc de production, et notamment nucléaire, la France ne devrait pas connaître de difficulté particulière pour son approvisionnement électrique cet été. En cas de canicule sévère ou de sécheresse intense, la France pourrait importer jusqu'à 9 000 MW depuis l'étranger sans que RTE ne détecte de difficulté particulière (capacité d'importation supérieure à 12 000 MW) ; dans ces conditions la marge pour faire face à des aléas resterait supérieure à 3 000 MW.

L'été donne lieu régulièrement à des surplus de production, lorsque les productions nucléaire et renouvelable sont supérieures à la consommation, la nuit des week-ends et jours fériés notamment. Ces surplus peuvent entraîner temporairement des problèmes de capacité à équilibrer à la baisse le système électrique et conduire à des besoins d'exportation qui devraient rester largement en-deçà de la capacité d'exportation vers l'étranger (supérieure à 15 000 MW) et compatibles avec le besoin de nos voisins européens.

Localement, des situations de consommation basse conjuguées à une production décentralisée importante peuvent conduire à des situations où les tensions d'exploitation du réseau (63 kV à 400 kV) se situent dans des niveaux élevés. Les moyens de production renouvelable constituent également des moyens intéressants pour la gestion de ces tensions hautes, qu'ils soient raccordés sur le réseau public de transport ou les réseaux de distribution. RTE a investi et continue d'investir dans des moyens de compensation permettant de faire baisser le plan de tension afin de le maintenir dans ses plages contractuelles et réglementaires.

RTE reste attentif à l'évolution de la crise sanitaire et en particulier sur ses impacts sur les niveaux de la consommation d'électricité et de disponibilité du parc de production.